

L'Espace Test, mon tremplin avant l'installation !

Appel à Candidatures



Lieu-test du Domaine du Chambon

1 ha pour des cultures sous serres et de plein champ, en AB.

Commune de Marsac-sur-L'Isle (24)
Impasse du Chambon
à 5 minutes de Périgueux

Ferme collective, voisine de l'EARL Terre et Lumière, deux testeuses déjà présentes



POUR QUI ?

Tout porteur de projet professionnel en production de légumes biologiques.

Les candidats doivent au préalable avoir suivi une formation agricole et/ou capitalisé de l'expérience dans le système de production visé.

Demandeurs d'emploi inscrits au Pôle Emploi, avec ou sans indemnité.

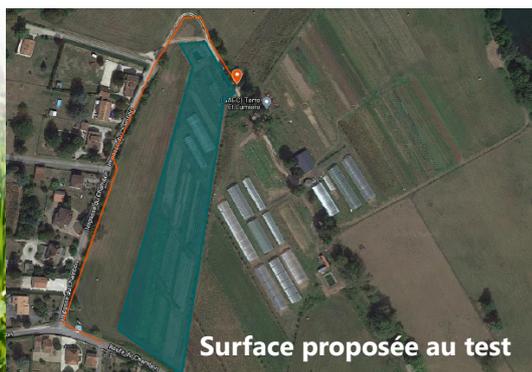
Rémunération

Le contrat CAPE (Contrat d'Aide au Projet d'Entreprise) permet de conserver les minimas sociaux et droits ARE acquis. La rémunération complémentaire dépend de l'activité agricole.

Déroulement du recrutement

- Ouverture des candidatures jusqu'au **30 AOUT 2023**.
- Envoi d'un dossier présentant le projet professionnel à un comité de sélection.
- Visite sur place et rencontre avec le propriétaire et les occupants.
- Etat des lieux des besoins pour le démarrage de l'activité.
- Démarrage du test et signature des contrats CAPE.
- Déroulement du test sur 1 à 3 ans.

En partenariat avec :



Venez rejoindre sur le lieu test, Emilie, productrice de plants et Aurélie, productrice de fruits en AB

Le lieu-tests

La communauté d'agglomération, le Grand Périgueux, met à disposition un Lieu-Test au sein d'une **ferme collective** sur le Domaine du Chambon, à Marsac-sur-l'Isle, en vue de développer un atelier de production maraîchère biologique. L'objectif de ce lot est de permettre à tout candidat de préparer, par la pratique, son projet d'installation.

Le Domaine du Chambon est divisé en deux parties, une ferme Terre de Liens sur laquelle est installé l'EARL Terre et Lumière, **et le lieu-test qui jouxte la ferme.**

La parcelle dédiée à l'Espace Test, qui vous sera mis à disposition, **comprend 1,1 ha de SAU, dont 500 m² de serres tunnel. 6500m² de plein champ et 130 m² de serre sont disponibles. Une pépinière partagée est en cours de montage.** Des surfaces supplémentaires peuvent être mises à disposition si besoin. Le matériel mis à disposition permet de démarrer les gros travaux, et est partagé avec l'EARL dans le cadre de la **CUMA** (coopérative d'utilisation du matériel agricole), un partage des charges est opéré en fonction des utilisations.



Conditions

Lieu test **permanent** : la ferme est un lieu de formation, la durée du test peut aller d'un à trois ans suivant vos besoins, mais l'installation sur place, au-delà de cette durée, n'est pas possible. Une période en Espace-test sur ce lieu permet de poursuivre la recherche de «sa ferme idéale», tout en travaillant son projet sur le terrain.

Formation : En parallèle, vous suivrez la Formation Maîtrise des Pratiques, organisée par AgroBio Périgord.

Les règles de vie commune et d'utilisation de la ferme sont établies via le règlement intérieur de la CUMA et une charte propre au site. Le partage des tâches collectives et l'entretien du site y est réparti.

Pour l'utilisation efficiente du matériel mis à disposition, l'adhésion à la CUMA et à son fonctionnement est obligatoire. Un règlement intérieur est associé à la CUMA, qui permet une répartition équitable des charges.

Coût : les porteurs de projets participent via la CUMA à une partie des charges fixes du site (annuités et charges fixes CUMA) et sont responsables de leurs produits et charges d'exploitation.

Inventaire

Installations communes, matériel en CUMA

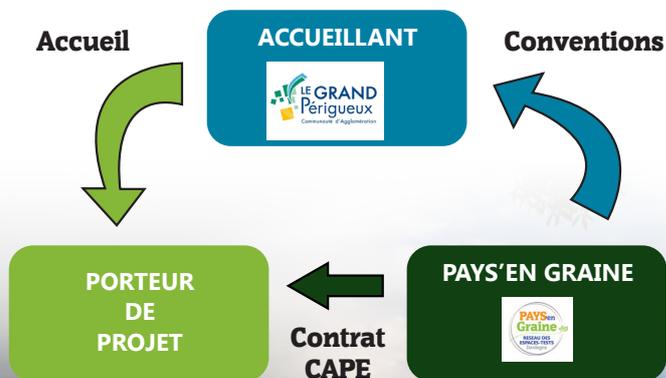
- Tracteur Fendt 250V, 50CV.
- Matériel de travail du sol :
 - Cultivateur à dents
 - Rouleau plein 150 kg
 - Gyrobroyeur 150
 - Benette 1,8m
 - Fraise rotative 1,20m
 - Herse plate
 - Remorque
 - Semoir JP3R
 - Charrue 2 socs réversible
 - Butteuse mécanique 2 rangs
 - Vibroculteur
 - Arracheuse à Pommes de Terres
 - Planteuse SuperPrefer, D, 8 pinces
 - Bineuse 2 rangs

Le système de pompage primaire, passant par le bassin du GAEC et celui de l'Espace test et l'accès à l'Isle permettent l'irrigation sur tous les lots, selon les volumes autorisés. Chaque utilisateur a la charge des consommations associées, eau et électricité.

Lieu-Test :

- Surface sous serre disponible : 130 m²
- surface plein champ disponible : 6500 m²
- 95 arceaux nantais
- 1 Conteneur avec tableau Electrique

Partenariat



**Pour plus d'informations,
pour visiter ou candidater :**

Pays'en Graine

Espace-test agricole de Dordogne

Alexis BILLIEN

7 impasse de la Truffe 24430 COURSAC

paysengraine@gmail.com

06 74 85 35 67

SIRET 803 473 248 00026 APE 9499Z
Association Loi 1901

